



★ Mobiliser pour Construire ★
ACTION TCHADIENNE POUR L'UNITÉ ET LE SOCIALISME / PARTI RÉVOLUTIONNAIRE POPULAIRE ET ÉCOLOGIQUE
Chadian Action for Unity and Socialism/Popular and Ecological Revolutionary Party
(ACTUS/prpe)

E-mail : actus-prpe@club-internet.fr

N/Réf : 20.09/SG /10

V/Réf :

DÉCLARATION DE ACTUS/prpe SUR LE PRÉTENDU RETRAIT DES TROUPES FRANÇAISES DU TCHAD.

Le dictateur Général-Président Déby aurait-il l'audace politique de fermer les bases militaires françaises au Tchad ?

Depuis de nombreuses années, notre Parti, ACTUS/prpe réclame le départ immédiat et inconditionnel des troupes françaises et la fermeture de toutes leurs bases au Tchad. Cette exigence découle du constat que la présence des troupes étrangères sur le sol national est incompatible avec la véritable souveraineté du pays et contraire à nos intérêts vitaux. Après leurs indépendances, de nombreux nouveaux états africains ont fermé les bases de l'administration coloniale française. Au demeurant, rappelons que le Général De Gaulle a procédé à la fermeture des bases militaires états-uniennes dans l'hexagone en 1966. Il a été acclamé par le peuple français. Souveraineté, intérêts nationaux, nationalisme et patriotisme exigent ! L'Etat tchadien n'aurait-il pas droit à ces valeurs supérieures qui forgent une nation ?

Au Tchad, après les petits froncements de sourcils du Président Malloum contre la présence des troupes françaises au Tchad en 1975, c'est aujourd'hui 11 août 2010, le tour du dictateur Général-Président Déby de « pester » contre ses fidèles protecteurs depuis 20 ans. Arait-il l'audace de franchir le pas et montrer qu'il est nationaliste et un Homme courageux, en ordonnant la fermeture immédiate des bases militaires françaises au Tchad ? Si cette « volonté » venait à se concrétiser, cela rejoint la position intangible de notre Parti, ACTUS/prpe. Nous la soutiendrons car la campagne pour la fermeture des bases françaises au Tchad, que nous avons menée solitairement depuis plus d'une décennie, commencerait à éveiller les consciences. Souhaitons que ce projet puisse se réaliser. Cela amorcerait le début de la reconquête de l'indépendance nationale confisquée du Tchad. Notre Peuple se réjouira et attend des actes et non des annonces médiatiques, habituelles, théâtrales et tonitruantes sans lendemains.

Les troupes françaises ont toujours soutenu et imposé les criminels dictateurs.

Les troupes françaises ont toujours soutenu et imposé les criminels dictateurs qui se sont succédés au Tchad et dans d'autres pays africains de la Françafrique. Les troupes d'occupation française ou d'expéditions coloniales n'ont jamais contribué à asseoir les



prémices d'une quelconque démocratie au Tchad. Elles excellent pourtant dans la consolidation de la dictature contre la volonté de notre peuple. Le Président Chirac déclara dans une Conférence à Abidjan en janvier 1990, l'ignominie suivante: « La démocratie est un luxe pour les pays d'Afrique » [La Revue Socialiste n°35 ,3^{ème} trimestre 2009 : « L'Afrique en question »]. Il est bien établi dans la conscience collective des dirigeants français, une culture de mépris aux relents racistes contre les Africains : ils acceptent la démocratie en France mais la prohibent aux « petites créatures d'ébène d'Afrique ».

Nous peuples africains sommes profondément blessés dans notre dignité et honneur lorsque qu'une séquence vidéo sur youtube montre l'agressivité d'un Officier français à Lomé capitale du Togo. En effet, le mardi 10 août, le célèbre journaliste reporter togolais Agbedivlo Komi, dit « Didier Ledoux », couvrait une manifestation pacifique de l'opposition togolaise. Il a été violemment pris à partie par un officier de l'Armée française et coopérant militaire dans ce pays. Le Lieutenant Colonel Romuald Létondot était en tenue militaire aux abords des manifestants. Cela ressemble fort bien à de la provocation et à l'époque coloniale (nous y sommes toujours car l'impérialisme français des temps modernes, en l'occurrence la Françafrique a pris la relève en reprenant le haut du pavé). Le Journaliste togolais a été verbalement menacé, méprisé et humilié en public en des termes vulgaires qui jettent de l'opprobre sur la France : « *Je m'en fous que tu sois de la presse. Tu enlèves ta photo sinon c'est moi qui le pend.[...] Tu veux qu'on te donne un coup sur l'appareil ? Moi on ne me prend pas en photo comme ça* », vociféra l'officier fou de rage. Avec un calme de grande dignité le Journaliste togolais rétorqua «*Je fais mon travail* ». L'Officier français presse alors les soldats togolais qui l'entourent d'embarquer le journaliste avant de menacer : « *Tu le mets en taule, si... Tu sais qui je suis ? Je suis le conseiller du chef d'Etat major de l'armée de terre. Est-ce que tu veux que j'appelle le RCGP pour foutre un peu d'ordre là-dedans ?* » [Sources : L'Express 12.08.2010, Afriscoop du 13.08.2010, Linternationalmagazine.com du 16.08.2010]

L'intolérable comportement de l'Officier français reflète celui des troupes d'occupation françaises sur les terres africaines. Nous vous convions à visionner cette scène révoltante en cliquant sur le lien suivant : <http://www.youtube.com/watch?v=-0xAQiiSks4>

Six ans plutôt, en novembre 2004, les hélicoptères des troupes française basées en Côte d'Ivoire, avaient ouvert le feu au canon 20mm sur les manifestants pacifiques qui dénonçaient la destruction des avions ivoiriens par l'armée coloniale française basée dans le pays. Le lourd bilan était estimé à 60 tués et 2200 blessés [(Sources : Liberation.fr du 30.11.2004), [Lutte Ouvrière n°1894 du 19.11.2004], [Afrik.com du 01.12.2004], [Enquête menée par la Ligue ivoirienne des droits de l'homme et le Mouvement ivoirien des droits de l'homme, rapportée par Le Nouvel Observateur]

Dans cette même logique du maintien du pacte colonial et d'asservissement des peuples, nous citons entre autres deux exemples de participations des unités de l'armée française dans les génocides du Cameroun de 1962 à 1964 contre l'insurrection populaire dirigée par le Parti révolutionnaire Union des Populations du Cameroun (UPC). Le témoignage de Max Bardet, un pilote d'hélicoptère présent au Cameroun pendant ces années, révèle ce crime contre l'humanité : « *En deux ans l'armée régulière a pris le pays Bamiléké du Sud jusqu'au Nord et l'a complètement ravagé. Ils ont massacré de 300 à 400 000 personnes.*



Un vrai génocide. Ils ont pratiquement anéanti la race. Sagaies contre armes automatiques. Les Bamilékéés n'avaient aucune chance. A la fin de la guerre, j'ai fait une prospection d'un mois avec un administrateur général du nom de Coudret. Il était indigné. Ce n'est pas possible tous ces villages morts, où sont les habitants ? Les villages avaient été rasés un peu comme Attila. Peu de français sont intervenus directement. J'en ai connu 3 ou 4. La presse n'en a pas parlé. On faisait plaisir au président Ahidjo parce qu'il fallait que le Cameroun garde ses liens avec la France» [Source : Max Bardet et Nina Thellier, OK Cargo, Editions Grasset 1988].

L'autre génocide est celui de 1994 au Rwanda et qui a fait 1 million de morts [Cf. : *Implications politiques militaires françaises Mars-Avril 2004. Campagne « Rwanda 1994-2004 : les victimes et complices oubliés du génocide ».* Par l'Association Survie France].

Des multiples insurrections armées populaires contre ces régimes exécrales imposés par l'Elysée sur le continent noir, furent écrasées dans le sang par les gardes présidentielles claniques avec l'appui des troupes françaises. C'est le cas du Tchad où depuis février 1968 et ce, sans discontinuité jusqu'à ce jour.

Ces quelques exemples illustrent incontestablement la dangerosité de la présence des bases françaises en Afrique. Quel esprit rationnel et patriotique oserait nier la nécessité de fermer ces bases militaires françaises ? Face à cette tragédie, leur départ du sol africain est indispensable. Ce qui permettrait d'amorcer de vrais changements démocratiques, politiques, socio-économiques auxquels aspirent les peuples du Tchad et ceux du continent.

Le dictateur Déby et les troupes françaises : une alliance et une complicité du pacte colonial.

Spécialiste hors paire de la versatilité, de la criminalité, de la perfidie, de la délinquance narco-financière et de faux-monnayage de dollars en col blanc, le dictateur Général-Président Déby qui trône sur le Tchad depuis vingt ans (20 ans) avec le soutien inconditionnel des troupes françaises, vient de faire une déclaration qui stupéfierait les crédules et tous ceux qui ne sont pas mieux informés de la tragédie que vit le peuple tchadien sous sa férule. En effet, profitant de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance du Tchad le 11 août 1960, le despote Déby a déclaré au cours d'une conférence de presse à RFI : « *Nous nous acheminons vers une révision de l'accord de siège entre Epervier et le Tchad* », a déclaré le président Deby au cours d'une conférence de presse. *"Cela fait 20 ans (1986) qu'Epervier existe et il ne joue plus son rôle, à part quelques soins donnés aux malades et un appui logistique en cas d'agression quelque part».*

Nombreux sont ceux qui ont cru fermement à une remise en cause de la présence des troupes françaises au Tchad. Loin sans faux, car pour les observateurs avertis des questions tchadiennes, ces sauts d'humeur récurrents au tyran Déby, correspondent toujours à des nouveaux marchandages qui doivent satisfaire son agenda politique. En effet, les cascades des élections pseudos démocratiques en perspective (législative, municipale et présidentielle) de novembre 2010 à juin 2011, seraient la cause essentielle de cette surenchère médiatique. Le but poursuivi par le dictateur Déby est une nouvelle



escroquerie financière afin de renflouer ses comptes personnels afin d'élargir son empire de corruption. Au cours de cette même interview à RFI susmentionnée, le prédateur des deniers publics a poussé l'audace et sans vergogne en reniflant déjà la manne financière complémentaire que lui rapporterait la location du territoire tchadien aux troupes françaises: *« Nous allons revoir l'accord de siège, puisqu'il n'existe pas un accord: la France ne paye rien au Tchad à part quelques marchandises qui entrent sous douanes. Si la France veut rester au Tchad et utiliser ses avions, entraîner ses hommes, il y a un coût à payer et l'accord de siège permettra de clarifier ce que la France doit payer au Tchad », a poursuivi le président Deby. "Autrement dit, si la France dit qu'elle n'a pas de moyens pour payer et qu'elle veut partir, nous garderons les meilleures relations possibles mais nous n'empêcherons pas Epervier de partir", a-t-il ajouté "Nous allons jouer à fond les intérêts du Tchad tout en gardant l'amitié avec la France »*

Dans les accords militaires entre la France et les pays de la Françafrique, des zones d'ombre persistent et le secret qui les entoure reste de mise. Pour le Tchad, les accords de 1958 ont été remplacés par les accords de coopération militaire de 1976. L'opération épervier mise place en 1986 appliquerait les clauses secrètes des accords de coopération militaire technique de 1976 ou constituerait-elle des nouveaux accords qui se substitueraient aux précédents ? Ce dernier dispositif militaire, le troisième de la France en Afrique, compte environ 1100 hommes et 3 Mirages 2000 (Source : AFP du Jeudi 11 et vendredi 12 août 2010).

Dans sa livraison du 12 août 2010, le quotidien *TchadActuel* s'interroge sur les facultés intellectuelles et les capacités du tyran Déby à cerner la quintessence des accords de défense qu'il avait personnellement ratifié : *« Le dictateur Déby Deby, soit il ignore (ce qui est très probable), soit feint d'ignorer que l'opération « Epervier » n'existe plus, avait pris fin officiellement en 1997. C'est Deby lui-même qui a signé le nouvel accord qui donne à la France le droit de maintenir une base militaire au Tchad sous l'appellation de « les Eléments Français au Tchad (EFT) ». Le contenu de cet accord est pratiquement inconnu du public tchadien, seuls Deby et les français savent de quoi il s'agit. En faisant allusion à « l'Epervier », diversion ou ignorance ? »*

Il est de notoriété publique qu'en matière de pillage de deniers publics (malgré la prédation à satiété des pétrodollars du Tchad), la boulimie du squatteur du palais rose majestueusement dressé au bord du fleuve Chari de NDjaména, est insatiable. Il s'était même converti en narcotrafiquant et faux monnayeur de dollars. Cette scandaleuse affaire et les crimes contre l'humanité qui ont fait la une des médias en France et en Afrique, n'ont pas émoussé l'ardeur des gouvernements français respectifs, protecteurs du tyran de le couvrir et de l'absoudre de la justice: [François-Xavier Verschave *« Noir Silence, qui arrêtera la Françafrique ? »* Editions. Les Arènes, Paris, 2000. PP.151-174], [*Le Canard enchaîné* du 09.09.1998, *N'Djamena Hebdo* du 27.08.98, *Le Monde* du 28.06.1999, *Le Citoyen(Niamey)* du 22.09.1998, *La Lettre du Continent* du 24.09.98 ; *Le Parisien* du 30.09.1998]

Autre exemple récent de prédation des deniers publics par le dictateur Général-Président est le détournement du trésor public tchadien de plusieurs milliards de FCFA pour une prétendue « rénovation » de l'Ambassade du Tchad à Paris. Les sommes faramineuses



engagées par conséquent surévaluées ont stupéfait les autorités de la Mairie de Paris et l'ingénieur expert en construction de bâtiments, sollicité par les magistrats de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France en charge du dossier. [Sources: *Le Canard enchaîné* des 3 février et 7 avril 2010, *N'Djaména Matin*, *Zoom Tchad* de mai 2010 et *Le Post* du 5 mai 2010]. Le quotidien *TchadActuel* dans sa livraison du 9 août écrit : « Des curieux ont constaté que ce sont des papiers différents, circulant en parallèle pour les mêmes objectifs. In fine ce sont 7.800.000 euros qui ont été dilapidés du trésor public (c.à.d. Trésor public, le trésor parallèle de Younousmi et celui de la Présidence). Or à Paris, par la voix de Deby, il était question « seulement » de 5.000.000 d'euros »

Pour un pays riche en pétrodollars, ressources pastorales, agricoles et halieutiques, il est inacceptable que les populations vivent dans une misère incommensurable, le tout aggravé par les conséquences des inondations et de la famine latente dans certaines régions. Le Tchad occupe malheureusement la queue du peloton des pays pauvres (170^{ème} sur 179 selon le classement IDH en 2009 du PNUD). Selon la Banque Mondiale, le taux de pauvreté du Tchad se chiffre à 64% alors que les revenus du pétrole sont estimés à 50 milliards Fcfa par an [Source : *Chronique des Libertés et Droits Fondamentaux* n°55 mars 2003]. Inversement à cette paupérisation généralisée des masses populaires et à la situation dramatique, le tyran Déby et sa basse-cour de thuriféraires mènent une vie qui rivaliserait de somptuosité et de raffinement avec celle de certains fortunés des pays du Nord. Cette meute prédatrice qui gouverne le Tchad est rentière du pouvoir, des guerres et du chaos qu'elle entretient savamment dans le pays. Outre le vol des deniers publics, ses actions dans les capitaux des sociétés, l'accumulation des biens matériels et immobiliers..., le dictateur Déby renforce la paupérisation du pays et celle des masses populaires en se livrant à une course à l'armement (achat) sans commune mesure avec les besoins de défense réels du pays. Son bellicisme et ses expéditions militaires contre certains pays (Soudan, Congo, Centrafrique, RD Congo), inquiètent la sous région. En effet, dans son rapport annuel 2009 sur les dépenses militaires et d'armements dans le monde, la prestigieuse institution « *Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI)* » indique que les dépenses militaires au Tchad se chiffrent à 436 millions\$, soit 33% de plus qu'en 2008.

Le rapport 2008 du ministère français de la Défense, rendu public au parlement français, classe le Tchad en deuxième position des pays importateurs d'armes (made in France) après l'Afrique du Sud. Selon ce rapport, les livraisons d'armes au Tchad ont effectué un bond considérable de 50% en 2008. Contre ce gaspillage des sommes faramineuses qui auraient pu servir au développement du pays et à réduire la pauvreté des populations, *Mr Zobel Behalal*, de l'association « *Terre Solidaire* » déclara : « *Au Tchad, la France a délivré pour près de 13 millions d'euros d'autorisations d'importations de matériel de guerre l'année dernière: c'est plus que ce qu'elle a consacré au renforcement de l'éducation ou à la lutte contre la mortalité infantile et le VIH Sida dans ce pays* »

Face à ces crimes politico-militaro-financiers organisés et entretenus par la Françafrique, d'aucuns opposeraient les rares et ponctuelles aides civiles qu'offrent les militaires français au Tchad : parfois quelques soins primaires ou encore récemment, elles ont aidé à éteindre l'incendie de la direction des Douanes à N'Djaména. Quel déshonneur pour notre



pays, pétrolier de surcroît mais qui ne dispose pas de service moderne de sapeurs pompiers ! Ces rares actions humanitaires sont sans commune réciprocity d'avantages que la France tire de sa présence au Tchad et en Afrique. Saurons-nous un jour le nombre effroyable des tchadiens et des autres frères africains morts suite aux interventions des militaires français aux côtés des dictateurs. De plus, Ces aides civiles ne sont pas dépourvues de tout altruisme mais sont guidées par l'application du pacte colonial comme s'interroge le Professeur Mamadou Coulibaly, Président de l'Assemblée nationale ivoirienne dans un entretien au quotidien français *Sud-Ouest*.: «*Pourquoi la France voudrait-elle, par exemple, que toutes les ressources naturelles, tous les marchés publics, tous les projets de développement lui soient attribués en priorité, avant tous les autres pays du monde*». Il demande par ailleurs à la France «*la fin du contrat colonial* », d'interpeller le reste de l'Afrique francophone, à commencer par les Gabonais car, dit-il, «*le jour où ils voudront regarder de près comment leur pétrole est géré, ils trouveront sur leur chemin l'Etat français. Les mêmes chars que nous avons à Abidjan seront à Libreville, au nom de la défense des intérêts français*». [Cf: RFI du 10.12.2004]

Les Accords de défense signés à la foulée des indépendances nominales de 1960 entre la France et ses anciennes colonies constituent le pacte colonial d'asservissement pour les pays de la Françafrique. À titre d'exemple, citons l'Annexe II des Accords de défense signés entre les gouvernements de la République Française, la République de Côte d'Ivoire, la République du Dahomey (aujourd'hui Bénin) et la République du Niger le 24 avril 1961, qui stipulent que la France est prioritaire dans l'acquisition des «*matières premières classées stratégiques* » :

- **Article 2** : «*La République Française informe régulièrement la République de Côte d'Ivoire, la République du Dahomey et la République du Niger de la politique qu'elle est appelée à suivre en ce qui concerne les matières premières et produits stratégiques, compte tenu des besoins généraux de la Défense, de l'évolution des ressources et la situation du marché mondial* »

- **Article 3** : «*La République de Côte d'Ivoire, la République du Dahomey et la République du Niger informent la République Française de la politique qu'elles sont appelées à suivre en ce qui concerne les matières premières et produits stratégiques et des mesures qu'elles se proposent de prendre pour l'exécution de cette politique. La République de Côte d'Ivoire (et les deux autres) informent la République française de la politique qu'elles entendent suivre relativement aux produits et matières stratégiques, et des mesures qu'elles entendent prendre pour la mise en application de cette politique* ».

- **Article 5** : «*La République Française est tenue informée des programmes et projets concernant l'exportation hors du territoire de la République de Côte d'Ivoire, de la République du Dahomey et de la République du Niger des matières premières et des produits stratégiques de deuxième catégorie énumérés à l'article premier. En ce qui concerne ces mêmes matières et produits, la République de Côte d'Ivoire, la République du Dahomey et de la République du Niger, pour les besoins de la Défense, réservent par priorité leur vente à la République Française après satisfaction des besoins de leur consommation intérieure, et s'approvisionnent par priorité auprès d'elle.*». [Source: Site officiel de la Présidence de la République de Côte-d'Ivoire: http://www.cotedivoirepr.ci/?action=show_page&id_page=581]



Notre Parti, ACTUS/prpe réaffirme avec conviction et détermination que la solution idoine pour les masses populaires est d'appliquer la légitime défense en se libérant militairement de ce pouvoir criminel, autocrate et prédateur soutenu par les troupes françaises. Nous y parviendrons avec l'aide des Forces de résistance nationale. Il s'agit d'une question d'existence d'un pays et de sa population, lesquels sont livrés à une meute de pillards et de criminels invétérés, dirigée par le Général-Président Déby. Vingt (20 ans) de tyrannie et de crimes contre l'humanité, ça suffit !

Les « déclarations-spectacles » du despote Déby, relatives à l'hypothétique fermeture de bases françaises au Tchad, témoignent si besoin est, de l'unique préoccupation financière qui est la sienne. Drôle de prétendu « révolutionnaire ou nationaliste » qui accepte de monnayer la souveraineté de son pays contre « monnaie sonnante et trébuchant de la France ». Cette prostitution politique et financière est un acte de haute trahison et gravissime pour notre pays. L'Assemblée nationale doit se saisir de cette importante question si elle disposerait encore de peu de légitimité ne fût-elle afin de traduire le tyran devant la Haute cour de justice de la République et de procéder ainsi à la procédure de sa destitution puis à sa condamnation à plusieurs décennies de prison ferme pour haute trahison, forfaiture, escroquerie, vente ou location du territoire national à une puissance étrangère. L'Assemblée nationale doit sortir de son image de « Chambre d'enregistrement et d'avocat » des crimes que commet le tyran Déby. Elle doit répondre aux nobles et légitimes aspirations du peuple dont elle est sensée représentée.

Si les intérêts du Tchad et ceux des Masses populaires étaient au centre des préoccupations du despote, alors comment expliquer la croissance exponentielle de la misère dans le pays pendant ces deux décennies de son trône ? Où sont passés les milliards de pétrodollars et d'autres aides financières des institutions internationales, engrangés par le Tchad ?

En conclusion le Général-Président Idriss Déby est l'incarnation par excellence du mal tchadien car jamais de mémoire de tchadien, le pays et les masses populaires n'ont connu un tel niveau de descente aux enfers.

Le tyran Déby, conscient de la vindicte populaire, a besoin des troupes françaises pour se maintenir au pouvoir.

Les multiples insurrections armées populaires contre le pouvoir du despote Déby, sont une preuve de rejet de son régime abject par les populations de toutes les régions du pays et de toutes les confessions religieuses confondues. Nous constatons par ailleurs, avec beaucoup de satisfaction que la tyrannie de Déby a créé un certain élan d'unité nationale au sein des populations tchadiennes. Cette aversion contre le dictateur serait le prélude ou le ciment du socle sur lequel sera bâtie une nation tchadienne nouvelle où les germes des injustices claniques, confessionnelles, régionales, l'immoralité...seront à jamais bannies. Après la libération de notre Peuple du régime Déby, le peuple n'acceptera plus jamais la moindre renaissance d'un quelconque pouvoir qui lui ressemblerait. Les masses populaires resteront vigilantes et sauront donner la réponse adéquate à toute tentative ou velléité de restauration d'un tel régime coercitif et criminel. Les sentiments nationalistes et



patriotiques seront alors les seules émulations qui guideront les actions des travailleurs tchadiens afin d'amorcer le développement réel du pays.

Ceux qui par naïveté ont voulu croire à un hypothétique début de pseudo « nationalisme » chez le dictateur Déby, vont illico déchanter. Cet Homme politique est incontestablement le plus « anti nationaliste » que le Tchad ait jamais connu. À cet effet, notre Parti, ACTUS/prpe lui décerne la palme d'or de « l'antinationalisme ». À titre d'exemple citons le bradage du pétrole tchadien aux multinationales car L'Etat tchadien n'est actionnaire que dans la société de commercialisation du brut à hauteur de 5% du capital. Autre humiliation pour le pays de Toumaï est l'épisode de l'enlèvement de 103 enfants tchadiens par l'Association française l'Arche de Zoé d'Eric Breteau et ses huit compagnons en octobre 2007. En effet, tout président qui manifeste une dignité pour son pays et qui aime son peuple ne capitulerait jamais face à la gravité du problème. Face à l'émotion internationale que ce rapt d'enfants a suscité, le Général Président Déby a été acculé et contraint de se livrer à des petites gesticulations verbales dures afin de se sauver la face.

Ce comportement n'a été qu'une pure imposture intellectuelle et de « nationalisme » comme l'a prouvé le dénouement rocambolesque de ce dossier. Le Général Président Déby a capitulé devant les injonctions du Président Sarkozy qui a exigé la libération immédiate et inconditionnelle des auteurs de ce kidnapping, condamnés par ailleurs à de lourdes peines de prison par la justice tchadienne. Notre Parti, ACTUS/prpe tient à rendre ici un vibrant hommage pour son professionnalisme et son impartialité dans ce dossier. En visite à Guilvinec dans le Finistère, le Président français Sarkozy déclara au mépris du Tchad et des Tchadiens : « *j'irai chercher tous ceux qui restent, quoi qu'ils aient fait* » [Libération du 06.11.2007]. Les neuf coupables français ont été aussi tôt libérés par le despote Deby malgré la colère unanime des masses populaires tchadiennes et en l'absence de toute indemnisation financière décidée par la justice tchadienne en faveur des parents de 103. Le Tchad fut ainsi humilié sur le plan international par le tyran Déby qui tient son pouvoir, sa légitimité et sa survie grâce au soutien de la France et non pas à celui du peuple tchadien qui le combat militairement depuis 20 ans. Il n'osera par conséquent jamais se débarrasser de son unique parapluie et ange gardien, en l'occurrence les bases militaires françaises au Tchad.

L'Armée française a aidé le despote Déby à prendre le pouvoir en 1990 à NDjaména. Elle continue à assurer pleinement la pérennité et le renforcement de sa tyrannie contre notre Peuple [François-Xavier Verschave « *Noir Silence, qui arrêtera la Françafrique ?* » Editions. Les Arènes, Paris, 2000]. Tous les régimes successifs au Tchad n'ont jamais connu une telle floraison d'insurrections populaires armées. Le Peuple tchadien avec détermination et la rage au cœur veut anéantir le criminel Déby et son régime. Cependant, hélas, à chaque encerclement de la capitale ou du palais présidentiel par les Forces de résistance nationale, les troupes françaises interviennent aux côtés de la milice gouvernementale pour noyer dans le sang les patriotes résistants. Le dernier et spectaculaire sauvetage du Général-Président Déby par les troupes françaises, date de février 2008. Les patriotes combattants des Forces de résistance nationale de l'Alliance Nationale (AN) avaient encerclé le palais présidentiel. Grâce à l'intervention du Commando des Opérations Spéciales (COS) de l'Armée française, le dictateur fut sauvé in extremis de



la colère du peuple et causant ainsi la perte de nombreux patriotes [Cf. *La Croix du 10.02.2008*]. Profitant de cette victoire indigne, le tyran avec une rare lâcheté, assassina le Leader de l'opposition civile de la coalition politique démocratique, Dr Ibni Mohammed Saleh. Malgré les protestations internationales des personnalités et des associations des Droits de l'Homme qui exigent une réponse ferme du Gouvernement français, le silence reste à ce jour de mise. Protégé politiquement et militairement par le gouvernement français, le dictateur Déby jouit d'une immunité et d'une impunité totale qui l'encouragent à persister dans ses crimes contre l'humanité. En effet, les rapports des associations des Droits de l'Homme estimeraient à plus de 31000 tchadiens assassinés par le tyran au cours des deux décennies de son long règne. Il est par conséquent évident que les petites et ridicules gesticulations médiatiques du Général Président Déby sont une diversion pour amuser la galerie. Les multiples opérations militaires audacieuses des Forces de résistance nationale sur la capitale N'Djaména, montrent si besoin est, que les semaines qui suivraient un éventuel départ des troupes françaises du Tchad seraient suivies immédiatement par l'anéantissement du dictateur Déby. En conclusion, il n'y aura donc aucun changement de cap avec le despote : les troupes françaises prolongeront en toute quiétude leur séjour au Tchad. Le porte-parole du Ministre de la défense, M. Laurent Teisseire a aussitôt répondu au marchandage financier du Général-Président Déby en déclarant : « *La France est prête à examiner la demande formulée* » [*Le Monde du 11.08.10*]. Cette promptitude de l'Elysée à répondre toujours positivement aux demandes du Général-Président Déby ne ressemblerait-elle pas à une mise en scène bien synchronisée dont seuls les deux acteurs détiennent le secret ? Pour l'impérialisme français, sa doctrine est de maintenir son rang de puissance moyenne grâce à la position géostratégique du Tchad au cœur du continent africain. Ses bases militaires lui permettent aussi de veiller aux intérêts et pillages économiques des ressources par ses entreprises car la concurrence est rude avec les nouvelles puissances émergentes notamment la République populaire de Chine fondée par Mao en 1949. Outre ses intérêts, la France invoque souvent sa « mission stabilisatrice et de défense du territoire tchadien » et justifierait ainsi le maintien à perpétuité de ses bases militaires. Enfin, les récents événements dans la zone du Sahel, liés à Al-Qaida au Maghreb islamique (Aqmi), seraient aussi pour la France un prétexte de renforcer sa présence militaire dans la région et les bases militaires françaises au Tchad sont un atout important dans cette conjoncture. Le ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, a confirmé ce projet de la France de vouloir « *renforcer ses défenses* » au Sahel après la mort de Michel Germaneau, dont Al-Qaida au Maghreb islamique a revendiqué l'exécution. (Source : AFP du 12 août 2010) . Le renforcement de la présence militaire française dans le Sahel, trouverait un autre argument inattendu : celui des otages. En effet, le jeudi 16 septembre, cinq Français et deux Africains ont été enlevés. Les sept otages, travaillaient pour les sociétés Areva et Satom près de mines d'uranium, dans la région d'Arlit au nord du Niger et à 1000 kilomètres de Niamey, la capitale. La position stratégique du Tchad dans cette région du Sahel, milite en faveur de notre scepticisme sur les déclarations tonitruantes (les gesticulations verbales et mensongères) du tyran Déby sur la fermeture des bases militaires françaises au Tchad. La France et le tyran Déby vont par conséquent maintenir incontestablement les bases militaires françaises au Tchad. L'Agence France presse (AFP) dans sa dépêche du 18.09.2010 écrit : « *Les yeux et les oreilles de la France dans le*



Sahel : Avions et satellites d'observation, stations d'écoute terrestres, forces spéciales: la France dispose d'une palette de moyens de renseignement dans le Sahel pour tenter de localiser les ravisseurs des cinq Français et des deux Africains enlevés jeudi dans le nord du Niger. Avions et satellites d'observation, stations d'écoute terrestres, forces spéciales : la France dispose d'une palette de moyens de renseignement dans le Sahel pour tenter de localiser les ravisseurs des cinq Français et des deux Africains enlevés jeudi dans le nord du Niger. "Ces moyens militaires, souligne sous couvert de l'anonymat un ancien responsable d'un des services de renseignement français, sont mis en oeuvre par la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et par la Direction du renseignement militaire (DRM)". Traditionnellement basé à Dakar (Sénégal) mais probablement redéployé à N'Djamena, l'Atlantique 2 (ATL 2, avion de la marine) est l'un des meilleurs atouts de la France dans la région. Ce gros bimoteur (13 hommes d'équipage, 12 heures d'autonomie, rayon d'action de 4.300 miles nautiques, soit 8.000 km) est très discret. Il emporte des radars et des caméras infrarouges pour passer au peigne fin une zone délimitée. Autre moyen aérien complémentaire, le Mirage F1 CR de l'armée de l'air, avion de reconnaissance longtemps déployé au Tchad dans le cadre de l'opération Epervier, qui porte sous son fuselage une nacelle d'équipements photo et vidéo ».

Quant au peuple tchadien victime, cette présence militaire française qui perdure depuis l'époque coloniale n'a jamais garanti sa sécurité. Elle a au contraire permis de protéger les dictateurs et de les encourager à accentuer les crimes et autres répressions.

Le tyran Déby, conscient de son impopularité croissante et surtout des probables suites judiciaires et vindicte populaire des populations tchadiennes, utilise des subterfuges et des fausses, pales et illisibles copies du « bréviaire de patriotisme, nationalisme, de révolutionnaire... » afin de s'attirer les sympathies du peuple tchadien supplicié, des régimes progressistes africains et des révolutionnaires. Il est indispensable pour lui de se maintenir au pouvoir à tout prix. Ce qui lui conférerait une immunité à vie grâce au parapluie militaire français. En conclusion, les deux alliés (le dictateur Déby et la France) ont des intérêts convergents. La mise en scène médiatique du 11 août 2010 permettrait de renforcer le régime de terreur tchadien et de maintenir les bases militaires françaises au Tchad. À quand la prochaine partition innovante de cette musique vieille de 20 ans ? Les deux décennies de tyrannie de Déby au service de l'impérialisme français et international contre le Peuple tchadien laissent un profond traumatisme : des blessures sont encore vives et sanguinolentes. Cette n-ième imposture intellectuelle du dictateur Déby ne pourrait plus endormir le peuple.

Ce Président imposé par les Forces françaises au peuple tchadien est bien conscient que sa survie et sa longévité au pouvoir, dépendent de la présence et du bon vouloir du gouvernement français et de son Armée basée au Tchad.

Le Général-Président Déby doit faire ses preuves en posant des actes concrets et non se livrer à des petites gesticulations médiatiques sans suite.

L'histoire de libération des pays africains abonde d'exemples de nationalisme relatifs aux troupes étrangères. Les pouvoirs patriotiques et révolutionnaires ont pris des résolutions fermes et solennelles d'évacuer les bases militaires étrangères sur leurs sols : citons

l'Égypte où le Président Gamal Abder Nasser a nationalisé le canal de Suez et a exigé concomitamment son évacuation par les troupes britanniques en 1956. En Libye, le jeune Colonel Mouammar El Kadhafi a fermé les bases militaires britanniques et américaines en 1970.

Les déclarations hypocrites aux contours flous artistiques à l'instar de celles du Général-Président Déby, sont sans aucune réelle conviction nationaliste. Ce comportement est la caractéristique des régimes n'ayant aucune assise populaire. Ils sont généralement en quête de reconnaissance ne fût-elle éphémère auprès de leurs concitoyens martyrisés. Les prochaines échéances électorales au Tchad obligent le futur candidat Déby de s'autoproclamer « *nationaliste, anti impérialiste, révolutionnaire, génie du Tchad, le Soleil d'Amdjaress, Guide bien aimé, Bâtisseur de la nation, l'Oxygène du peuple tchadien...* ». On comprend alors pourquoi le choix de la fibre « *nationaliste* » sur le départ des troupes françaises, un thème porteur qui selon lui, serait susceptible d'effacer ses crimes et le blanchirait. Notre peuple n'est pas dupe et ne se laissera pas prendre au piège mortel du tyran.

Si le Général-Président Déby disposerait encore d'une hypothétique volonté de métamorphose et de courage politique en filigrane, alors les masses populaires tchadiennes attendent de lui des actes concrets et non des faits d'annonces médiatiques sans lendemains dont il raffole. À cet effet, oserait-il franchir le pas en se débarrassant de son bouclier militaire français et en appliquant les propositions que notre Parti, ACTUS/prpe lui soumet ? Aurait-il l'audace politique et le courage d'un vrai « Radjil » ou un vrai « Digam » (« Homme » en Arabe et Sara, deux des multiples langues tchadiennes) et Chef de guerre de proclamer l'application immédiate des dix (10) points minimum ci-dessous ? À cet effet, nous attendons son discours solennel à la télévision et à la radio adressé à la nation tchadienne et à l'opinion internationale.

- 1- Fermeture inconditionnelle de toutes les bases militaires françaises au Tchad.
- 2- Interdiction au Tchad d'abriter toute base étrangère militaire sur le sol national.
- 3- Interdiction au Tchad d'adhérer à toute organisation qui porterait préjudice à sa souveraineté et à la réalisation des Etats-Unis d'Afrique.
- 4- Renégociations des accords d'asservissement, de pillages économiques et financiers contraires aux intérêts du Tchad.
- 5- Défense intransigeante de l'honneur, des intérêts du Tchad et de l'Afrique, des citoyens tchadiens et africains partout dans le monde.
- 6- Lutte implacable contre la corruption.
- 7- Arrêt et criminalisation des pillages des biens publics, lutte implacable contre les prédateurs des deniers publics, restitution de tous les biens publics mal acquis par les responsables y compris par le Chef de l'état, les membres de son clan et ses thuriféraires.
- 8- Réorganisation intégrale de l'administration publique, de l'Armée et des Forces de sécurité par l'arrêt du népotisme institutionnalisé.
- 9- Remplacer les pseudos « Cadres » délinquants, incompetents, caractérisés par leur incivilité et qui essaient la fonction publique par les jeunes intellectuels compétents bien formés et éduqués. Ces derniers sont malheureusement laissés



pour compte car victimes de la politique d'exclusion clanique institutionnalisée depuis 20 ans.

- 10- Acceptation de la tenue immédiate d'une conférence inclusive de paix regroupant tous les protagonistes : Gouvernement, Forces de résistances nationale, Partis politiques, Société civile sous supervision internationale (UA, ONU et certains pays impliqués dans le dossier tchadien). Le refus d'une telle assise, justifie la légitime défense de la lutte armée utilisée par le peuple tchadien et son bras armé militaire, en l'occurrence les Forces de résistance nationale. C'est l'unique alternative en dehors de toute solution pacifique à laquelle le Général-Président demeure à ce jour imperméable et inflexible.

Les Masses populaires tchadiennes et notre Parti, ACTUS/prpe, restent sceptiques jusqu'à preuve du contraire. Seuls les actes concrets forts et publics pourraient confirmer ou infirmer les véritables qualités de « patriote, bâtisseur, nationaliste et panafricain... » que s'affabule l'actuel dirigeant tchadien.

L'Homme politique que le Général-Président Déby prétend être, serait-il capable de faire ses preuves en appliquant les dix (10) points élémentaires susmentionnés ?
En attendant le « Wait and see », les masses populaires tchadiennes et leur bras armé, les Forces de résistance nationale ne doivent pas baisser la garde. La mobilisation maximale et l'alerte restent de mise.

Le 20 Septembre 2010

Action Tchadienne pour l'Unité et le Socialisme / Parti Révolutionnaire Populaire et Écologique
Chadian Action for Unity and Socialism/Popular and Ecological Revolutionary Party
(ACTUS / prpe)

Le Secrétaire Général
General Secretary
Dr LEY- NGARDIGAL Djimadoum

